



# 7<sup>ème</sup> forum de l'action internationale des collectivités

4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris



## Conférence thématique :

### La mise en œuvre des Objectifs de développement durable pour des sociétés inclusives

Lundi 4 juillet, 16h00- 17h30

#### Intervenants :

- **Valérie Dumontet**, Vice-présidente, Conseil départemental de l'Aude
- **Sébastien Vauzelle**, Chargé de programmes, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- **Lisa Bonnet**, Chargée de mission, DAECT/MAEDI
- **Mamina Kamara**, Président, Conseil départemental de Bignona (Sénégal)
- **Jocelyne Abondance**, Conseillère départementale, Conseil départemental de Savoie
- **Jean-Louis Cottigny**, Vice-président, Conseil départemental du Pas-de-Calais

#### Introduction

**Valérie Dumontet**, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aude, Commission Relations internationales de l'ADF

Valérie Dumontet rappelle que les Objectifs de développement durable (ODD), adoptés le 25 septembre 2015 par les Nations Unies, sont partagés par l'ensemble des pays du monde et par l'ensemble des territoires. Afin de les atteindre, il est très important que les autorités locales s'en emparent.

Les Objectifs de développement durable sont novateurs pour deux raisons :

- à la différence des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) les ODD sont universels et concernent tous les territoires. La coopération internationale vise alors à apporter des réponses partagées à ces défis communs.
- la reconnaissance du niveau local comme niveau pertinent pour définir et mettre en œuvre les ODD.

Les collectivités locales ont un rôle important à jouer pour la mise en œuvre des ODD :

- Sur leur territoire, en raison de :
  - o la transversalité de leurs compétences, au plus près des citoyens dans différents domaines (éducation, économie, action sociale, environnement) ;
  - o leurs actions de communication, de pédagogie et de plaider, autour de l'enjeu des ODD ;
  - o leur capacité de mobilisation d'acteurs divers sur la question.
- Via leurs actions de coopération décentralisée, qui doivent permettre de construire des solutions partagées à des défis communs.

Pourtant, les collectivités sont encore peu nombreuses à avoir pris la mesure de l'importance des ODD.

L'Assemblée des Départements de France (ADF) s'est engagée résolument depuis trois ans sur cette voie à travers une démarche de recherche-action sur la coopération internationale entre territoires dans le domaine de l'inclusion économique et sociale, dont la phase actuelle est appelée TERRINCLUS – pour territoires inclusifs.

Cette démarche a deux objectifs principaux :

- Améliorer les modalités de construction et de mise en œuvre des actions de coopération internationale dans le domaine de l'inclusion économique et sociale des populations défavorisées ;
- Apporter une contribution aux réflexions menées à l'international, particulièrement par le PNUD, sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable au niveau local.

L'ADF a souhaité travailler sur la question de l'inclusion économique et sociale, questions au cœur du métier des Départements. L'inclusion économique et sociale est l'une des thématiques transversales majeures qui peut par essence mobiliser le Nord et le Sud et créer un intérêt mutuel et un regard partagé pour apporter des réponses partagées au défi de la lutte contre la vulnérabilité et les exclusions.

La conférence s'est tenue en deux points essentiels :

### 1- L'enjeu de la localisation des ODD

### 2- Des démarches innovantes visant à favoriser la mise en œuvre des ODD sur les territoires

## 1- L'enjeu de la localisation des ODD

### a. Lisa Bonnet, Chargée de mission, DAECT/MAEDI

Lisa Bonnet a relevé deux dimensions essentielles des ODD :

- **La transversalité.** Les ODD sont universels tant en termes de thématiques (lutte contre les changements climatiques, l'éradication de la pauvreté, l'employabilité des jeunes, l'engagement solidaire, etc.) qu'en termes d'acteurs impliqués (secteurs public, privé, associatif, société civile, collectivités territoriales, Etats, organisations internationales).
- **Le dialogue.** Pour avoir une mise en œuvre effective des ODD sur le territoire, la mise en place d'une démarche structurée et partagée par tous les acteurs paraît essentielle. Créer des plateformes d'échanges permet non seulement d'échanger avec ses partenaires mais aussi de dialoguer avec d'autres acteurs, autour de bonnes pratiques, d'enjeux et de défis communs.

C'est le cas notamment de la démarche TERRINCLUS, qui prend appui sur la capitalisation de plusieurs démarches locales. Le réseau TERRINCLUS prend de l'ampleur grâce à son lien direct avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il s'agit là d'une démarche intégrée s'inscrivant dans une stratégie nationale et des enjeux globaux, qui œuvre à la mise en œuvre des ODD en impliquant les partenaires locaux dont les collectivités territoriales d'une part, mais aussi les associations, les entreprises, les populations d'autre part.

**b. Sébastien Vauzelle, Chargé de programmes, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**

Le réseau TERRINCLUS s'inscrit dans le processus de « localisation » des ODD. Cette démarche, qui a commencé avant même l'approbation des ODD, est un processus participatif qui repose sur les bonnes pratiques et outils de développement local existants et pouvant faciliter la mise en œuvre des ODD sur les territoires.

A la différence des OMD, qui les ont précédés, les ODD ne reposent pas sur une expertise supposée des solutions du Nord pour les problèmes du Sud. Au contraire, les ODD visent à rechercher des solutions partagées, identifier celles qui fonctionnent pour permettre à d'autres territoires de se les approprier pour faire face à leurs réalités.

Le PNUD travaille à la mise en place d'une plateforme participative et accessible à tous pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre au niveau territorial des ODD. Des bonnes pratiques et des outils d'ores et déjà mis en œuvre par des acteurs locaux pour atteindre les ODD y seront valorisés et partagés : diagnostic territorial, participation des populations, planification stratégique intégrée, coordination pluri-acteurs et multi-niveaux, suivi-évaluation... La démarche TERRINCLUS participera à l'élaboration de cette plateforme en partageant les outils développés par ses membres.

La plateforme comprendra également une rubrique décrivant les différentes étapes, de la sensibilisation des populations à la mise en œuvre, qu'un acteur local (collectivité, organisation de la société civile) doit entreprendre pour ériger les ODD en cadre de référence pour le développement territorial, et faire des ODD un accélérateur du développement local, de la participation citoyenne et de la démocratie locale.

## **2- Des démarches innovantes visant à favoriser la mise en œuvre des ODD sur les territoires**

**a. Mamina Kamara, Président du Conseil départemental de Bignona (Sénégal) et Jocelyne Abondance, Conseillère départementale de Savoie : Présentation du projet Anima'Terre Jeunesse**

La politique de coopération et de solidarité internationale de la Savoie a été lancée en 1986 à l'initiative de Michel Barnier. La Savoie s'est rapprochée de trois partenaires, Bignona (Sénégal) dès 1988, Argès (Roumanie) en 1992 et Dessalines (Haïti) en 1997. Le partenariat dans la durée permet de construire des relations de réciprocité et d'enrichissement mutuel. La Savoie promeut également la solidarité auprès de ses citoyens en les accompagnant dans leurs propres initiatives solidaires. Pour ce faire, le Conseil général de Savoie a créé l'association « Pays de Savoie Solidaires » qui apporte une réelle expertise et favorise le lien entre l'institution et les citoyens.

Le Département de la Savoie souhaite, dans le cadre de sa politique de coopération internationale, promouvoir la citoyenneté active des jeunes de la société Savoyarde mais aussi des pays partenaires. C'est ainsi qu'est né un volet jeunesse dans la politique de coopération. Dans ce cadre, la démarche Anima'Terre Jeunesse a débuté en 2014. Cette démarche réunit la Savoie et ses trois partenaires de coopération autour de quatre objectifs :

- favoriser la mise en œuvre et le développement d'une politique jeunesse sur les quatre territoires pour promouvoir une citoyenneté active des jeunes ;
- renforcer la capacité des organisations de la société civile à travers la professionnalisation et la reconnaissance des métiers ;
- favoriser l'échange de savoir-faire entre professionnels pour qu'ils puissent prendre du recul sur leur métier et leur quotidien ;
- développer le dialogue interculturel pour favoriser la tolérance.

Cette démarche permet aux professionnels de la jeunesse de prendre du recul sur leurs pratiques et de les accompagner dans la mise en place de politiques sur chacun de leurs territoires. Depuis la mise en place du projet, les actions se sont articulées autour de deux axes : les échanges entre professionnels jeunesse d'une part, les échanges entre animateurs et jeunes d'autre part.

Les impacts du projet à Bignona sont très importants. Outre des formations d'animateurs jeunesse et de relais jeunes et l'organisation d'animations socio-éducatives et de campagnes de sensibilisation, la démarche a permis de contribuer à définir la politique jeunesse du Département. Il s'agit d'un véritable moteur de développement local et une action exemplaire en matière de coopération de territoire à territoire.

En Savoie, la démarche a permis de changer le regard sur les pratiques départementales en direction de la jeunesse et d'ouvrir de nouvelles perspectives visant à développer la citoyenneté des jeunes. Cette dynamique donne du sens aux actions et recrée du lien social au sein du territoire.

Les liens qui peuvent être faits entre cette démarche de coopération et les nouveaux Objectifs de développement durable sont très nombreux, puisque Anima'Terre jeunesse est une démarche transversale, territorialisée et en direction de la jeunesse, qui représente 60% de la population dans des pays comme le Sénégal. Cette approche de coopération gagnant-gagnant semble être la forme la plus concrète et efficace de partenariat local en faveur de la réalisation des ODD.

**b. Jean-Louis Cottigny, Vice-président du Conseil départemental du Pas-de-Calais : La coopération internationale comme vecteur d'apprentissage et d'innovations sociales**

Au moment où plusieurs collectivités questionnent la poursuite ou non de leurs actions à l'international, le Département du Pas-de-Calais souhaite à l'inverse saisir l'occasion pour démontrer qu'aucune politique volontariste ne sera abandonnée. Dans le contexte international actuel complexe, il est important d'éviter le repli sur soi et de favoriser l'ouverture au monde des citoyens.

La politique internationale du Département du Pas-de-Calais suit plusieurs principes :

- les partenariats et les échanges sont construits sur la base d'un échange réciproque : chacun a besoin de l'autre, les partenaires peuvent s'apporter mutuellement ;
- il est important de valoriser la politique internationale auprès des élus du territoire, des acteurs associatifs et des citoyens pour qu'elle puisse bénéficier au plus grand nombre ;
- les projets internationaux doivent reposer sur une action en transversalité avec les services métiers du Département.

De cette manière, la Direction Europe et International du Département est au service des autres directions, du territoire et des citoyens. Plusieurs axes sont privilégiés dans ce sens :

- l'animation de la gouvernance des programmes européens ;
- le plaidoyer auprès des collectivités infra-départementales et de la société civile sur l'importance de l'action européenne et internationale ;
- l'accompagnement des partenaires (collectivités, associations, etc.) dans leurs montages de projets.

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais recentre son action internationale sur l'action sociale, domaine de compétence pour lequel l'expertise de la collectivité est avérée et qui peut bénéficier aux partenaires. De plus, les projets internationaux dans ce domaine permettent également aux participants du Département du Pas-de-Calais de s'interroger sur leurs propres pratiques. En ce sens, ils sont porteurs de réciprocité et d'innovation sociale.

### **Conclusion**

Les différentes interventions ont démontré la nécessité d'assumer, en tant qu'élu local, que l'on mise sur l'international, et pas de n'importe quelle façon. Il s'agit de montrer qu'une autre mondialisation que celle que l'on veut nous imposer est possible, une mondialisation fondée sur l'échange, la reconnaissance et l'enrichissement mutuel, et sur la conscience qu'il est non seulement possible, mais souhaitable d'agir dans la proximité.

Il importe de se donner des indicateurs visant à prouver que des petites actions locales ont un impact sur l'amélioration globale de la vie des populations ; chacun peut agir dans son territoire de proximité tout en contribuant collectivement à l'inclusion économique et sociale des populations du monde.